

Chargé de projets « Plan local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat - Déplacement » F/H

Grade : Attaché ou Ingénieur – Poste à temps complet

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, composée de 25 communes membres, regroupe, à l'ouest d'Orléans Métropole, près de 50 000 habitants partageant le même bassin de vie sur le Loiret et le Loir-et-Cher.

Sa situation privilégiée entre Orléans et Blois, sa desserte par l'Autoroute A10 et la ligne ferroviaire Orléans-Tours-Nantes, son dynamisme économique, ses richesses touristiques composées de paysages allant de la Beauce aux forêts de Sologne, en passant par les bords de Loire, les vergers et les vignes, son attachement au bien vivre ensemble font de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) un territoire attractif et audacieux.

La CCTVL a lancé en septembre 2022 l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec des volets Habitat et Déplacements (PLUi-H-D), du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), et de plans délimités aux abords des monuments historiques (PDA).

En complément du projet de Programme Local de l'Habitat (PLH), la CCTVL développe également une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), en lien avec l'opérateur retenu SOLIHA et l'Anah.

La CCTVL élabore enfin un schéma directeur des mobilités actives afin de compléter le plan de mobilité simplifié réalisé dans le cadre du PLUi-H-D.

Ces projets portent sur des champs pluriels et complémentaires : aménagement du territoire, habitat, espaces publics, déplacements/circulation, équipements publics et service aux habitants, commerce, tourisme, vie sociale.

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, recrute par voie contractuelle en contrat de projet pour une durée de 3 ans, une ou un chargé de projet « PLUi-H-D ».

Sous la responsabilité de la Directrice Général adjointe du Pôle Développement territorial et Solidarités, vous réalisez les opérations relevant de la compétence de la Communauté de Communes dans les domaines de l'urbanisme et du foncier.

Vous apportez votre expertise administrative et technique en veillant au respect des réglementations en vigueur. A ce titre vous assurez les missions principales suivantes :

- Conduire l'élaboration du PLUi-H-D, du RLPi et des PDA en partenariat avec les différents acteurs de la démarche : élus intercommunaux et municipaux, bureaux d'études, services communautaires et municipaux concernés, institutionnels, services de l'État, Personnes Publiques Associées..., en veillant à la légalité des documents au regard des réglementations applicables ;
- Veiller à la compatibilité du PLUi-H-D avec le SRADDET et le SCoT tout au long de la procédure d'élaboration ;
- Piloter les bureaux d'études : contrôler les travaux, les rendus et le travail partenarial, réaliser le suivi technique et administratif, veiller au respect des cahiers des charges et du calendrier de la procédure ;
- Finaliser les évolutions des documents d'urbanisme communaux durant la période d'élaboration du PLUi et en assurer les procédures administratives ;

- Accompagner les Maires et les communes membres dans leur implication et la réalisation des cahiers communaux, garants de la prise en compte des spécificités des communes ;
- Appuyer et conseiller les acteurs du territoire en matière d'aménagement et d'urbanisme ;
- Faire le lien avec les autres politiques de la collectivité pouvant influencer sur l'aménagement du territoire (Habitat, développement économique, énergie, mobilités, déchets, eau et assainissement) ;
- Garantir la prise en compte des enjeux et des spécificités du territoire, enjeux territoriaux et politiques sectorielles ;
- Apporter une expertise, mobiliser et coordonner les expertises techniques nécessaires et les contributions internes ;
- Contribuer à la rédaction des pièces constitutives du PLUi-H-D : études et diagnostics, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Programmes d'Orientations et d'Actions, Orientations d'Aménagement et de Programmation, règlement ;
- Sécuriser juridiquement les procédures et les documents.

Profil :

- Formation supérieure en urbanisme et aménagement du territoire
- Expérience significative sur des missions d'élaboration des documents d'urbanisme
- Capacité à conduire un projet, à travailler en accompagnement des élus
- Maîtrise de l'outil informatique (tableur, création de cartes sous SIG, powerpoint...)
- Autonomie, aisance rédactionnelle, sens du relationnel, innovation, capacité d'initiative, disponibilité sont les qualités attendues
- Permis B exigé

Nature du poste :

Poste à temps complet à pourvoir à compter du 1^{er} avril 2024

Grade : Attaché ou Ingénieur

- Déplacements sur le terrain, réunions fréquentes, réunions exceptionnellement en soirée

Rémunération : Rémunération statutaire + Régime Indemnitaire, CNAS et participation à la mutuelle et à la prévoyance.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, Pôle Direction générale, 32 Rue du Général De Gaulle, 45130 MEUNG-SUR-LOIRE, ou par mail à recrutement@ccterresduvaldeloire.fr avant le 30 mars 2024.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Olivier VERNAY, Directeur Général des Services, au 02 18 69 31 80 ou par mail à o.vernay@ccterresduvaldeloire.fr